



Mariage avec une sans-papiers dans une mairie de droite ?

Par **tres_angoisee**, le **07/02/2011** à **20:55**

Bonjour à vous
Voilà, étudiante Casablancaise ayant tardé pour demander le renouvellement de sa carte de séjour (à cause d'une perte de passeport et donc, refabrication lente), il y a de fortes chances que la préfecture me notifie un refus pour la demande de carte de séjour. Le fait est que je suis en couple, et que mon copain (français) et moi sommes fiancés depuis un moment. Nous nous connaissons depuis 6 ans, en couple depuis 3. Il a 3 ans de plus que moi et il accepte de m'épouser assez rapidement, parce que ma situation nous angoisse tous les deux. Je suis rentrée légalement en France, mais ça fait bien 4 mois que je suis en situation irrégulière ! L'horreur. Nous avons décidé de nous marier. Problème : nous habitons (voisins) dans ... le 5e arrondissement. Autrement dit, un bon petit arrondissement de droite, et j'avoue que j'ai bien peur. Surtout qu'il y a des faits-divers relatant le zèle des employés du 5e qui dénoncent à la police. Alors, je vous demande, dans quelle mairie parisienne avez-vous épousé sans problème un sans-papier ou entendu un mariage réussi avec un sans-papier, sans délation ? (En effet, il peut demander à être hébergé chez sa famille dans d'autres arrondissements parisiens : 15e, 18e, 13e....) Est-ce que c'est long ? Fastidieux ? Je parle français, je suis bien intégrée, nous sommes un couple visiblement amoureux mais j'ai peur que mon irrégularité nouvelle pousse les fonctionnaires territoriaux (qui ne sont pourtant pas habilités à le faire, il me semble) à signaler la date de notre mariage à la préfecture. Des petits conseils ? Quelle est la probabilité que notre mairie nous dénonce ? Cordialement. PS : Ca me coûterait combien de passer par un avocat ?

Par **Marion2**, le **07/02/2011** à **21:05**

Mairie de droite ou Mairie de gauche, les lois sont les mêmes pour les deux.

Par **tres_angoissee**, le **07/02/2011 à 21:25**

Merci pour votre réponse Marion.
Je veux bien. Mais là où certains fonctionnaires territoriaux ne veulent pas savoir la situation du marié, pour justement ne pas avoir à dénoncer, d'autres, au contraire, font preuve d'une certaine curiosité, qui, une fois satisfaite, conduit le fonctionnaire de signaler.
Les lois sont les mêmes, j'en conviens, mais parfois, ça dépend du zèle des fonctionnaires.
Il faut dire que notre mairie, celle du Ve, a mauvaise réputation depuis ce fait-divers : <http://www.20minutes.fr/article/267754/Paris-Sans-papiers-denoncee-Jean-Tiberi-n-est-pas-associe-a-ce-dossier.php>
Et je ne rêve pas d'une rafle policière le jour de mon mariage :)

Par **selka**, le **11/03/2011 à 09:00**

slt ;jai vue votre annonce ,est ce que cé bon ta déposé dossier mariage ou pas,cé pas facil je sais;moi ausi jai eu le refus de la mairie d'accepté mon dossier mariage;a cause de ma situation (sans papier),la cé bon hamdoulah;après un combat;

Par **chatona**, le **11/03/2011 à 12:12**

bjr tres angoisé !! arret de paniké sa sert a rien dis moi as tu ton passeport? ensuit vie tu avec ton fiancé?

Par **chatona**, le **11/03/2011 à 12:16**

moi je me suis marié dans le blanc mesnil une marié comuniste tout cé tres bien passé par compte la ou j ai eue des problems cé le consulat du maroc vue que je n avais ps de catre de sejour pour faire une demende de certifica de coutume donc je les fait o maroc grace a ma famille et sa a passéé comme une lettre a la poste si tu veus te marié fait le dans une ville de gauche comuniste!

Par **mimi493**, le **11/03/2011 à 15:36**

[citation]Mairie de droite ou Mairie de gauche, les lois sont les mêmes pour les deux.[/citation]
Oui, mais cette loi-là, dépend de l'opinion de la mairie.